

# COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015

Le seize mars deux mil quinze,

Le conseil municipal de Menthonnex-en-Bornes dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Absents : 1

Date de convocation du conseil municipal : 9 mars 2015

### **Présents,**

Guy DEMOLIS, Bernard SAILLANT, Sébastien PACCARD, Serge CHAMOT, Olivier CHAMOT, Serge RAGAZZONI, Emmanuel TISSOT, Dominique CARRIER, Sandrine BOCHET, Nathalie HENRY, Jean-Claude CHARTRES, Mickaël BAF COP, Rachel TERRY, Jocelyne BORNE

**Absents** : Mme Magali STEICHEN

**Secrétaire de séance** : M. Olivier CHAMOT

**Participant** : Martine BRAND, Secrétaire de mairie

## Budgets primitifs 2015

Le compte administratif 2014 ayant été présenté et voté lors de la précédente réunion, le maire assisté de la secrétaire de mairie propose un projet de budget détaillé pour 2015, élaboré en collaboration avec l'agent comptable du trésor, Mme ALVIN.

Un budget général de 876.436,01 € en fonctionnement et 1.276.792,17 € en investissement.

Un budget assainissement non collectif de 9.399,82 € en fonctionnement.

### Budget général fonctionnement

<u>Recettes de fonctionnement</u>		<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
* Produits des services	5.300,00	* Charges générales	115.450,00
* Impôts et taxes	159.947,00	* Charges de personnel	124.970,00
* Dotations et subventions	476.323,00	* Atténuation	21.700,00
* Produits de gestion	46.800,00	* Imprévues	25.000,00
* Produits exceptionnels	1.000,00	* Gestion courante	69.000,00
* Excédents antérieurs	187.066,01	* Charges financières	71.100,00
		* Amortissement	147.030,70
		* Virement investissement	302.185,31
Total	876.436,01	Total	876.436,01

### Budget général investissement

<u>Recettes d'investissement</u>		<u>Dépenses d'investissement</u>	
* Dotations et réserves	547.576,16	* Remboursement dette	130.633,69
* Subventions et pvr	280.000,00	* Immo. incorporelles	1000,00
* Amortissement	147.030,70	* Immo. Corporelles	760.175,17
* Virement du fonctionnement	302.185,31	(travaux + restes à réaliser )	
		* Imprévus	20.000,00
		* Déficit investissement (n-1)	364.983,31
Total	1.276.792,17	Total	1.276.792,17

### Budget du SPANC (assainissement non collectif)

<u>Recettes fonctionnement</u>		<u>Dépenses fonctionnement</u>	
* Excédent antérieur	8.899,82	* Dépenses	9.399,82
* Recettes	500,00		
Total	9.399,82	Total	9.399,82

## **Etat de la dette**

Organisme	CRD	Annuité	Echéance finale
CADS	97.954	24.624	2.019
Syane	1.571.771	175.645	2.029
Total	1.669.725	200.269	

## **Fixation des taux d'imposition (4 taxes) pour 2015**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de conserver les taux d'imposition des quatre taxes directes au même taux que les années précédentes :

- TH : 5.74%
- TFB : 3.72%
- TFNB : 23.09%
- CFE (TP) : 8.42%
- 

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le budget prévisionnel 2015, l'affectation des résultats ainsi que le taux de la fiscalité.

## **ELECTIONS DEPARTEMENTALES**

Le maire rappelle que les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars prochains et que les conseillers départementaux qui se substituent aux conseillers généraux seront élus par binôme.

Notre commune est désormais rattachée au canton de la Roche-sur-Foron.

Il est procédé à l'organisation du bureau de vote.

## **REFORME TERRITORIALE**

Le maire évoque le projet de loi « NOTRE » et fait le point sur les débats qui agitent l'ensemble des collectivités locales et particulièrement notre intercommunalité qui serait impactée par une obligation de fusion avec d'autres EPCI.

Des discussions sont en cours avec la communauté de communes du Pays de la Filière. Afin de « favoriser » ces regroupements, l'Etat a mis en place un système de redistribution des dotations.

Afin de mieux appréhender les enjeux financiers, une réunion à laquelle seront conviés l'ensemble des élus de notre territoire sera organisée le 18 avril au siège de la CCPC.

## **URBANISME**

L'Adjoint à l'urbanisme, Sébastien PACCARD présente les dossiers en cours :

- M. Jean-Louis RORHBACH à La Rippaz pour la transformation d'un garage en surface habitable et fermeture des façades fongitodinales.
- M. Mme PIHOUEE Eric, Allée du Clos Bellevue pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture.
- M. MULLER et Mme CLEMENT, Route de Chez Les Maîtres pour l'ouverture d'une fenêtre.

L'attention de l'assemblée est attirée par l'obligation pour les établissements recevant du public, de réaliser les travaux de mise aux normes pour l'accès des personnes handicapées.

Le maire rappelle l'obligation qu'a la commune d'engager dès le début 2016 l'évaluation du document d'urbanisme en un Plan Local d'Urbanisme compatible avec les orientations du SCOT et des Grenelles de l'environnement ainsi que la décision de la CCPC de mettre en œuvre, conformément à la loi ALUR, un plan local d'urbanisme intercommunal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré (à l'unanimité – 2 abstentions) se prononce favorablement pour que la CCPC réalise ce document d'urbanisme étant entendu que la compétence de l'urbanisme demeure communale.

Afin de valider ce choix qui doit faire l'objet d'une prochaine modification des statuts de la CCPC, il est proposé que le président de notre intercommunalité intervienne sur ce sujet lors du prochain conseil municipal.

## **VOIRIE**

### **ENROBAGE DES ROUTES DE CHEZ PEGUIN, SAC DE VIN ET TRACAFOND**

Il est décidé de lancer un appel d'offres.

Magali STEICHEN et la commission voirie sont chargées d'élaborer le dossier.

### **RECALIBRAGE DE LA RD 27**

\* C'est un chantier important qui évolue normalement, les enrobés sont prévus pour mai-juin.

\* L'installation d'un container à verre et d'un container à ordures ménagères semi-enterrés a été validée par la CCPC.

\* L'installation de 3 candélabres au niveau de la Côte Péguin permettant de sécuriser la traversée près de l'Auberge et du Garage des Bornes a également été validée par le SYANE.

\* En accord avec l'Auberge des Bornes et Mme MIGOTTO, la propriétaire du foncier, des places de parking normalisées seront aménagées le long de la voirie.

## **ERDF ET SYANE**

Suite au courrier de réclamations expédié à ERDF au sujet des dysfonctionnements sur le réseau électrique moyenne tension, le maire donne lecture de la réponse d'ERDF et propose d'organiser une réunion en présence du SYANE pour mettre en place un programme d'investissement. RDV est acté pour le 2 avril, le maire de Villy-le-Bouveret y prendra part.

M. le maire informe l'assemblée que le SYANE engage un programme départemental de déploiement de recherches pour véhicules électriques et hydriques rechargeables et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire et que, à ce titre, le transfert de compétences présente un intérêt pour la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ce transfert de compétences au SYANE.

## **BULLETIN MUNICIPAL**

Sandrine BOCHET et Olivier CHAMOT informent le conseil municipal de la parution prochaine de l'édition 2015 de « Menthonnex au temps présent ». Afin de minimiser le prix de revient, il est proposé de faire appel au sponsoring de la Sa Mont-Blanc sur la dernière page.

## **DONS DE MEMOIRES**

Olivier CHAMOT fait part à l'assemblée des rencontres déjà organisées et sensibilise les élus à cette action de mémoire de nos villages.

## **CANTINE SCOLAIRE**

La construction du bâtiment est en cours d'achèvement, le constructeur EDEN-HOME ayant donné entièrement satisfaction.

MM. PACCARD et SAILLANT sont chargés de finaliser la mise en œuvre des abords ainsi que l'équipement en matériel et mobilier.

## **LE COTEAU DE MENTHONAY**

Le chantier est au stade hors d'eau, hors d'air et la Sa Mont-Blanc confirme la livraison pour la fin d'année.

## **ENVIRONNEMENT ET DECHETS**

L'adjoint chargé de la voirie et des réseaux, M. Serge CHAMOT confirme que la CCPC a accepté d'achever, en priorité, le programme de mise en souterrain des containers à ordures ménagères sur l'ensemble du territoire communal.

Le 9 mai aura lieu un nettoyage de printemps au niveau de la CCPC. Le conseil municipal décide de s'y associer en se mobilisant pour nettoyer les endroits souillés. Deux bennes seront installées près de la fruitière.

Dès 13 H les volontaires sont invités à se retrouver au repas offert par la CCPC aux Dronières. Olivier CHAMOT est chargé de l'organisation de cette journée.

## **PLATEAU DE BORNES**

M. TISSOT et Mme HENRY informent l'assemblée de l'évolution du projet de territoire piloté par ASTERS et rappellent la journée des marais du 27 juin qui se déroulera au plan d'eau de Mouille Marin. M. Le maire insiste pour qu'ASTERS programme au plus vite l'installation de barrières de sécurité près de l'étang.

## **SYNDICAT MIXTE DU SALEVE**

M. BAF COP fait le point sur les réunions du Syndicat Mixte du Salève et informe l'assemblée de la réalisation d'un schéma directeur de randonnées.

Il propose que notre commune fasse remonter au SMS ses attentes en ce domaine notamment le bouclage avec les sentiers du Salève.

Dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement le mercredi 20 mai 2015 de 14H à 17H, la Maison du Salève organise une balade nature à l'étang de Mouille Marin.

Il est suggéré que les écoles soient invitées à y prendre part.

## **DIVERS**

M. RAGAZZONI fait part d'une demande d'installation d'un camion pizza (Alpes Pizza) sur la place du village le mercredi soir. Avis favorable.

## **MANIFESTATIONS**

- \* 20 mai : balade nature et légendes sur le Plateau des Bornes
- \* 19 et 20 juin : le rallye des Bornes. L'APE souhaite en profiter pour installer une buvette près de l'intersection de « Vers la Croix » : avis favorable
- \* 27 juin : journée des marais à Mouille Marin
- \* 11 juillet : 6<sup>e</sup> édition de la cyclo sportive Salève-Bornes et Glières
- \* 18 juillet : 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Auberge des Bornes.

La séance est levée à 23 H 30

Secrétaire de séance  
Olivier CHAMOT

Le Maire  
Guy DEMOLIS